

## DECLARATION RELATIVE A LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE DE DURABILITE

### **Covéa Finance : 20 ans d'investissement socialement responsable !**

L'investissement socialement responsable et l'étude des critères E, S et G, s'inscrivent chez Covéa Finance dans la durée, et remontent à l'année 2001, avec la création du fonds Covéa Finance Flexible ISR (à l'époque « Covéa Finance Horizon Durable »). Depuis 20 ans, notre ambition s'est construite sous la forme de l'intégration : intégration de la recherche ESG au sein de la gestion, intégration de l'analyse extra-financière à l'analyse financière, intégration de Covéa Finance au sein de nombreux groupes de place (AMF, AGF, FFA, etc...).

Aujourd'hui, dans la continuité de notre volonté de transparence (dès 2016 nous publions à titre volontaire un rapport ESG, en concordance avec la loi sur la transition énergétique), nous franchissons une étape supplémentaire en partageant la façon dont nous répondons aux exigences du règlement Disclosure SFDR entré en vigueur le 10 mars 2021 :

- **Notre prise en compte des risques de durabilité**

Notre conviction, c'est que la prise en compte de critères ESG vient compléter et enrichir la vision de l'investissement basée sur des critères financiers, comptables et boursiers. La notion d'ESG apporte ainsi une réelle valeur ajoutée pour la gestion de portefeuilles en limitant le risque de durabilité. Mais Covéa Finance estime également qu'une gestion responsable, prenant en compte des critères ESG, aide à réaliser une appréciation plus globale non seulement des risques mais aussi des opportunités sectorielles propres à chaque émetteur.

Notre conviction, c'est que l'ESG nous aide à remplir au mieux notre mandat de gestion, toujours fidèle à notre crédo : « La finance au service de l'assurance », et toujours fidèle à notre souhait de ne pas privilégier un pilier par rapport à l'autre, en prenant en compte de façon équilibrée les éléments environnementaux, mais aussi sociaux et de gouvernance.

Directement rattachée à la Direction Générale de notre société, notre équipe d'analyse financière et extra-financière a pour vocation de partager avec les gérants ses travaux mais aussi d'apporter son soutien à notre gamme de fonds :

- études d'émetteurs privés ou publics (plus de 600 études et notations réalisées sur des émetteurs privés depuis la création de l'équipe, qui compte aujourd'hui 12 collaborateurs, suivi des émetteurs publics de notre univers d'investissement avec l'aide de notre équipe économique de 5 personnes)

- suivi des controverses, à l'aide d'un prestataire, mais avec une matrice de criticité propre à Covéa Finance, intégrant notamment le respect des préceptes du Pacte Mondial des Nations Unies
- dialogue actionnarial et vote aux Assemblées Générales, matérialisés dans notre politique d'engagement
- gestion de notre liste d'exclusion, portant sur le tabac, les jeux d'argent et de pari, les armes controversées et le charbon, encore renforcée en 2020 sur ce dernier aspect, avec l'introduction de seuils en absolu ainsi qu'un tableau de sortie jusqu'en 2030 pour les pays de l'OCDE et 2040 pour les pays hors OCDE
- suivi des différents labels extra-financiers (label ISR, label Finansol, label Relance...)

- **Nos principes d'analyse de durabilité**

Dans le cadre de notre démarche ESG, deux méthodologies internes d'appréciation des émetteurs portant sur les émetteurs souverains ont été définies d'une part, et sur les émetteurs privés d'autre part.

→ Périmètre des émetteurs souverains (54 % des encours totaux au 31/12/2020)

Les appréciations des analystes ESG sont essentiellement alimentées à partir de bases de données publiques (données de la Banque mondiale, Nations unies, OCDE, etc.).

Une appréciation (Satisfaisant/Vert, Moyen/Orange, Insuffisant/Rouge) est attribuée par pays pour chaque pilier E, S et G :

- Environnement dont risque climat, gouvernance environnementale, gestion de la ressource en eau, pollution de l'air, déforestation, taux de valorisation des déchets, etc.
- Social dont santé (dépenses de santé par habitant, malnutrition, etc.), conditions de travail (esclavage moderne, taux de chômage, etc.), éducation (quantité et qualité) ainsi que diversité et inégalités des richesses, etc.
- Gouvernance dont Droits humains (caractère démocratique, liberté de la presse, etc.), corruption, efficacité du gouvernement et pratiques fiscales, etc.

→ Périmètre des émetteurs privés (20,1 % des encours totaux au 31/12/2020)

Les fiches d'analyse produites par les analystes financiers et extra-financiers reposent essentiellement sur :

- l'étude de la documentation des émetteurs (rapport annuel, intégré, document de référence, rapport RSE, rapport Climat, site internet...);
- les données relatives au climat et à la transition énergétique fournies par notre prestataire London Stock Exchange group ;
- les échanges ayant lieu avec les entreprises dans le cadre du dialogue actionnarial ;

- une veille sur des sujets extra-financiers dans les médias (ex. : controverses, tendances, pratiques...) ;
- tous rapports publiés par des parties prenantes (fédérations professionnelles, associations de consommateurs, syndicats, ONG) ;
- les données fournies par un prestataire externe spécialisé concernant les controverses des émetteurs privés complétées d'une matrice de matérialité réalisée en interne.

Pour chaque pilier « Environnement », « Social » et « Gouvernance » Covéa Finance a déterminé des critères, eux-mêmes subdivisés en indicateurs, qu'elle considère comme des fondamentaux communs à tous les émetteurs privés. Pour chacun de ces indicateurs et critères, une appréciation est établie :

- positive : va au-delà des attentes de Covéa Finance ;
- neutre : est en ligne avec les attentes de Covéa Finance ;
- négative : présente un certain retard au regard des attentes de Covéa Finance.

La consolidation de ces appréciations par indicateurs puis par critères permet d'obtenir une appréciation positive, neutre ou négative pour chacun des trois piliers E, S et G. La dégradation soudaine d'une appréciation peut déclencher l'envoi d'une alerte à la gestion, et éventuellement faire l'objet d'un suivi plus approfondi dans le cadre d'un dialogue actionnarial.

Au-delà de l'appréciation susmentionnée, une dynamique est également définie. Elle peut être positive ou négative au regard des évolutions des pratiques de l'émetteur d'une année à l'autre, mais aussi par rapport à ses pairs sur la même période.

Exemples de critères :

- Environnement : émissions GES, production / traitement des déchets, biodiversité...
- Social : parité H/F, rétention des talents, critères ESG dans la chaîne d'approvisionnement...
- Gouvernance : transparence des politiques et rapports de rémunération, séparation des pouvoirs, indépendance du conseil, durée des mandats...

*Nous n'avons pas à ce jour les moyens de prendre en compte dans notre processus d'investissement les incidences négatives mais nous réfléchissons à la façon de le faire dans un avenir proche.*

- **Classification de nos fonds :** Lien avec le tableau récapitulatif
- **Pour plus d'information :** Lien avec nos politiques en ligne